



CODIR

Réunion du : 05-02-26

Début de la séance 18h

69 allée Jeanne de Balsac
46400 St-Jean Lespinasse
05 65 10 83 09
golf.montal@gmail.com
<http://www.golf-montal.fr>

Présents : Jean Launay ; Xavier Mielvaque ; Hans Neeb ; Jean Paul Duprat ; Serge Lyonnet ; Jean Paul Labarthe ; Philippe Salgues ; Michel Lecru ; Julien Pramil-Marroncle (en Visio)

Excusés : Mathieu Lacam ; Benoit Chavanat

Associé Présent: Guy de la Morsanglière ; Associée excusée : Marie Camus

ORDRE DU JOUR :

- Serge Lyonnet propose de débiter cette 1^{ère} réunion du CODIR par un tour de table, le mail de Patrick Arié envoyé en pièce jointe de la convocation pouvant servir de support de discussion, les points suivants ont été abordés :

-Jean Launay dit l'accord de Cauvaldor pour financer la clôture électrique confiée à une entreprise.

-Jean-Paul Labarthe rappelle l'achat envisagé d'un tracteur de 40 CV d'un coût de 35000€ qui permettra une amélioration du process d'entretien des greens. Le Président Jean Launay précise que l'autorisation d'emprunter pour couvrir cet investissement a été donnée par le Président de Cauvaldor. Contact en cours (Via Michel Lecru) pour ouverture d'un compte au Crédit Agricole afin de financer cet investissement.

-Serge Lyonnet souhaite des abonnements de date à date. Ce point ainsi que celui de la saisonnalité (Basse saison, Moyenne saison, Haute saison) seront débattus dans un comité directeur ultérieur, à l'automne 2026 en vue de préparer les décisions pour l'année 2027.

-Jean-Paul Duprat souhaite que soit précisé dans le règlement intérieur du club que les greens fees gratuits que l'on donne en début de saison ne soient pas sécables afin d'en faciliter la gestion. -----> ADOPTE

-Hans Neeb pose la question du traitement comptable des cotisations 2026 encaissées en décembre 2025. A CONFIRMER par notre comptable ACOM, mais ces sommes doivent être rattachées à l'exercice 2026 (notion de produits constatés d'avance).

-Philippe Salgues rappelle la possibilité de jouer des parcours avec la prise en compte des résultats pour le classement avec l'application KADY de la FFG.

-Guy de la Morsanglière rapporte avoir entendu des retours mitigés sur le tirage au sort dans la Wintercup (la décision de le maintenir a été prise). A propos du déséquilibre entre les compétitions de classement et les ludiques dû à la dégradation des greens 4 et 6 durant l'été 2025, le rééquilibrage sera opéré lors de l'élaboration du calendrier 2026.

-Xavier Mielvaque souhaite que les sponsors /donateurs soient mieux traités en retour de leurs engagements. Cette question ouvre ainsi le débat du point d'ordre du jour consacré au mécénat.

- Le Comité Directeur valide la cooptation de Jean Paul LABARTHE au Bureau
- Le Comité Directeur valide la cooptation de Marie CAMUS et Guy de la MORSANGLIERE au Comité Directeur.
- Vote pour le lancement de l'adhésion " Soutiens ton club "

Sous réserve de la vérification par Julien Pramil-Marroncle de la sécurité juridique et fiscale de cette opération (confirmation de la validité par l'intéressé au président lors d'un échange téléphonique du 13/02/2026), le Comité Directeur décide d'adhérer à l'opération "Soutiens ton Club" avec un objectif financier de 60000€ et partant sur : " Un parcours vers le développement Durable ".

- Organisation mécénat

-L'engagement des entreprises et des particuliers à cette opération ouvre droit respectivement à déduction de l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur le revenu. Ce point sera développé dans une communication ultérieure qui sera établie conjointement par Julien Pramil-Marroncle et Jean Launay.

-Les sponsors (panneaux et compétitions) seront recontactés par plusieurs membres du CODIR. La Commission sportive validera le contenu de la contrepartie à leur annoncer lors de ces contacts.

- Mise en place de la Commission Sportive

Philippe Salgues a organisé une première commission sportive le 13-02-2026. Il rappelle que les inscriptions des équipes ont été faites selon le calendrier envoyé à tous le 12-01-2026. Une relance sera faite afin de pouvoir confirmer les engagements pour lesquels les équipes pourront être véritablement constituées. La Commission Sportive établira les calendriers des compétitions. (Classement et Ludiques) sur notre parcours ainsi que celui des Estivales (Début 1/07 et fin 26/08).

- Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 19h45

Le secrétaire

Jean Paul Duprat

Le président

Jean Launay